

Ca déménage au Serci de Besançon

La Poste a décidé de „mieux loger“ le service de facturation internationale en l'expédiant dans un bâtiment avec 1/3 de surface en moins, contenant de l'amiante, avec des places de parking à 5 minutes à pied en plein centre de Besançon.

Sud a épluché le document, et sans surprise, il n'y a aucune amélioration des conditions de travail en vue, mais une économie de plus de 100 000 euros pour la direction. Et pour remercier les salariés impactés ? Rien ! Nous avons demandé l'ouverture de négociations autour d'un Accompagnement Social et Financier (ASF) comprenant :

- Le remplacement du matériel en tenant compte des contraintes ergonomiques
- la mise à disposition de bureaux amovibles pour le debout/assis
- le test d'écrans 3D incurvés
- l'investissement dans des mesures acoustiques

Avec les économies faites grâce à ce déménagement la moindre des choses est d'en profiter pour améliorer les conditions de travail et d'attribuer une compensation financière aux agents.

Devant le passage en force nous avons demandé une suspension de séance. Au retour, l'ensemble des élu-es se sont prononcé-es pour un report de la consultation au prochain CSE.

A la recherche du PV perdu

Mis à part **Sud**, il semblerait que la lecture des Procès Verbaux soit un sport extrême que personne ne pratique trop au CSE. Personne d'autre ne s'était rendu compte de l'absence du PV malgré nos relances. Ce n'est pas un caprice de notre part, car le PV est le seul document qui fait foi sur le déroulé des séances et surtout il doit être accessible à l'ensemble des postier-es.

Rapport de la médecine du travail

Bonne nouvelle : le médecin du travail, présent lors de l'instance, a pris position en faveur de la rotation sur les positions de travail dans les établissements. Contrairement à ce que prétend la direction, une rotation toutes les 45 minutes n'est pas une perte de temps, mais un investissement protecteur.

Associées à l'article L.4121-1 du Code du travail, la direction n'a plus aucun argument valable pour réduire ces rotations. La sous-traitance du vrac ne justifie en rien la suppression de cette mesure essentielle de protection. Le message est clair et sera inscrit noir sur blanc dans le classeur des PV du CSE. Pour le reste, tous les indicateurs sont dans le rouge et il est grand temps de se mobiliser.

Accident du Travail : que les coupables se dénoncent

La direction prise en flagrant délit ! Noir sur blanc dans son propre document : elle a visionné les images des caméras, détournant leur usage initial. Plutôt que de prévenir les accidents, elle préfère jouer aux enquêteurs après coup... sans forcément respecter la déclaration obligatoire à la CNIL, évidemment, **Sud** a réagi en exigeant le respect des règles. Quand la surveillance prend le pas sur la sécurité, il y a de quoi s'inquiéter !

Nous avons profité de cette séance pour rappeler que l'ensemble du CSE doit être destinataire de toutes les signalisations d'accidents du travail. N'hésitez pas à contacter un représentant **Sud PTT** si vous êtes victime d'un Accident du Travail.

En quête de satisfaction !

La BU a présenté les résultats de l'enquête de satisfactions avec des résultats en chute libre. Pas besoin de mettre de l'argent dans des instituts de sondage. Il suffit de passer la tête en Hmi ou d'aller discuter avec les collègues en salle de prod ou dans les bureaux pour se rendre compte que les collègues en ont marre des conditions de travail et des salaires de misère.

➤ N'hésitez pas à contacter vos élu-es et mandaté-es **Sud PTT**

LA CGT ET LE DERNIER RPX : UNE MASCARADE DE PLUS !

La CGT avait un dernier RPX à désigner sur un établissement. La secrétaire avait bien reçu le nom et vérifié son éligibilité. Tout semblait prêt, tout semblait en ordre. Mais au moment du vote... surprise ! Seul **Sud** vote Pour (La CGT était absente) . Et les autres ? Un non catégorique, unanime et surtout... silencieux ! Nous tenons à rappeler que ce sont les collègues qui ont voté pour les Organisations Syndicales et que ne pas respecter les décisions c'est s'asseoir sur le vote des postier-es.